

LE CLUB DE LOISIRS DE L'APEI 94

Le 4 mai 1971, la commune d'Alfortville mettait à disposition de l'APEI d'Entre Marne et Seine un appartement puis un local rue de Grenoble, ainsi qu'un bus pour les sorties. Ainsi naissait le Club de Loisirs. Il fut inauguré le 18 mars 1972. Il était alors animé par des bénévoles qui imaginaient des activités pour une dizaine (en moyenne) d'adultes handicapés.

Par la suite, par manque de bénévoles, l'APEI embauchait des animateurs salariés via le centre des chèques emplois associatifs.

A l'été 2012, l'association achetait un local **137, rue du Général Leclerc à Créteil**, où s'installait le Club de Loisirs.

Mais qu'y fait-on ? Les animations sont variées : Sorties cinéma, bowling, parcs d'attractions, musées, expositions, organisation de pique-nique en extérieurs. Egalement, au local, des ateliers d'activités manuelles (création de décorations de Noël, par exemple), cuisine (crêpes ou gâteaux), jeux de sociétés, etc. A l'heure actuelle, deux sorties restaurants, une fin décembre et une fin juin, sont organisées ainsi qu'une belle sortie d'une journée organisée courant juin.

Comment cela fonctionne-t-il ? Le Club de Loisirs vit grâce à la « campagne de Noël » (vente d'objet sur le catalogue de l'UNAPEI) et aux dons que celle-ci suscite. Une participation financière (8 euros) est demandée aux usagers du Club. Elle couvre les achats pour les activités (matériels, boissons et achats de bouches). Pour les sorties (cinéma, bowling,...) elle est de 10 à 12 euros.

Les salaires et charges des animateurs, les frais de copropriété, d'électricité, d'eau et de téléphone sont pris en charge par l'association.

Pour les usagers dont les familles ne sont pas adhérentes à l'association, une participation de 25 € est demandée par année (de septembre à juin) afin de l'inscrire sur notre liste d'adhérents.

Aujourd'hui, les sorties sont limitées à 21 participants. Pourquoi ? Trois véhicules sont prêtés par les foyers Madeleine Huet et l'IME la Nichée (APOGEI 94). Ce qui fait 3 chauffeurs (animateurs) et 21 passagers.

Les inscriptions se font par téléphone au moins deux semaines à l'avance pour les sorties **(01.43.68.28.66)**. Il faut prévoir le prêt des véhicules par les établissements. Le répondeur n'est consulté que le samedi.

Un programme est réalisé et diffusé pour chaque trimestre, les activités ont lieux chaque samedi après-midi hors vacances scolaires de mi-septembre à fin juin.

Un circuit de ramassage des usagers est en place (foyer Madeleine Huet, maisons de retraite de l'Abbaye (St Maur-des-Fossés, Sucy-en-Brie) et autres points de Rendez-vous).

Vous êtes intéressés ? Alors n'hésitez plus. Venez rejoindre les personnes handicapées comme vous (adultes à partir de 18 ans), qui fréquentent ce lieu de loisir et de détente et qui sont heureuses de s'y retrouver chaque semaine.

Bernard CARBONNET
Administrateur de l'APEI 94
En charge du Club de Loisirs

Patrick GALBOURDIN
Administrateur